

Image not found or type unknown



Qui peut recuperer une caution de partie civile ?

Par **Pseudonyme2011**, le **25/05/2011** à **23:55**

Bonjour,

Qui peut recuperer une caution?

LA PATIE CIVILE UNIQUEMENT?

Est-ce que l'avocat de la Partie Adverse a aussi le droit d'aller a la pêche aux infos et savoir qui a payé la caution?

Merci de vos réponses en espérant que ma question soit claire

Cordialement